

Association Carcavélo
c/o Mobius
9, bd Marcou
11000 Carcassonne

Carcassonne, le 19 juillet 2024

mel: contact@carcavelo.org
tel : 06 17 41 52 36

A l'attention de : M Gérard Larrat
Maire de Carcassonne

**Objet : recours gracieux, demande de révision du réaménagement de la rue Dujardin
Beaumetz**

Monsieur le maire,

Des travaux de réaménagement de la rue Dujardin Beaumetz ont été réalisés en mai et juin 2024.

Une mise à double sens de la chaussée a été effectuée; les trottoirs et le stationnement voiture ont été revus.

Ces travaux se traduisent par la disparition de la bande cyclable, et en fin de rue par une quasi disparition des trottoirs, obligeant piétons, et personnes à mobilité réduite à utiliser la chaussée comme le montre le dossier photos joint.

Ces travaux ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur en matière d'accessibilité, à savoir: le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, le décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, et l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006.

Le décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics indique dans son article 1:

Article 1

A compter du 1er juillet 2007, l'aménagement, en agglomération, des espaces publics et de l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique et, hors agglomération, des zones de stationnement, des emplacements d'arrêt des véhicules de transport en commun et des postes d'appel d'urgence est réalisé de manière à permettre l'accessibilité de ces voiries et espaces publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite avec la plus grande autonomie possible.

Ces dispositions sont applicables à l'occasion de la réalisation de voies nouvelles, d'aménagements ou de travaux ayant pour effet de modifier la structure des voies ou d'en changer l'assiette ou de travaux de réaménagement, de réhabilitation ou de réfection des voies, des cheminements existants ou des espaces publics, que ceux-ci soient ou non réalisés dans le cadre d'un projet de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

L'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics précise dans son article 1, 3ème alinéa que *la largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel.*

Dans le cadre du réaménagement cité de la rue Dujardin Beaumetz, non seulement cette prescription technique n'a pas été respectée, mais de plus les trottoirs existants (de l'ordre de 1 mètre), comme le montre les photos jointes, ont été fortement réduits, obligeant piétons et personnes à mobilité réduite à utiliser la chaussée.

L'article 2 de ce même arrêté prévoit une dérogation pour cause d'impossibilité technique de satisfaire aux prescriptions citées, mais en l'occurrence, d'autres choix techniques étaient possibles pour le réaménagement de la rue Dujardin Beaumetz.

Conformément à ses statuts et son objet social qui intègre la défense de l'intérêt des piétons, l'association Carcavélo demande, dans le cadre de ce recours gracieux, que les travaux réalisés soient revus en conformité avec la réglementation accessibilité citée.

Dans le cas où ce recours gracieux ne serait pas accepté, l'association Carcavélo se réserve le droit d'émettre un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'association Carcavélo

Le secrétaire
Patrick Fayolle



Le Président
Clément Schmitt

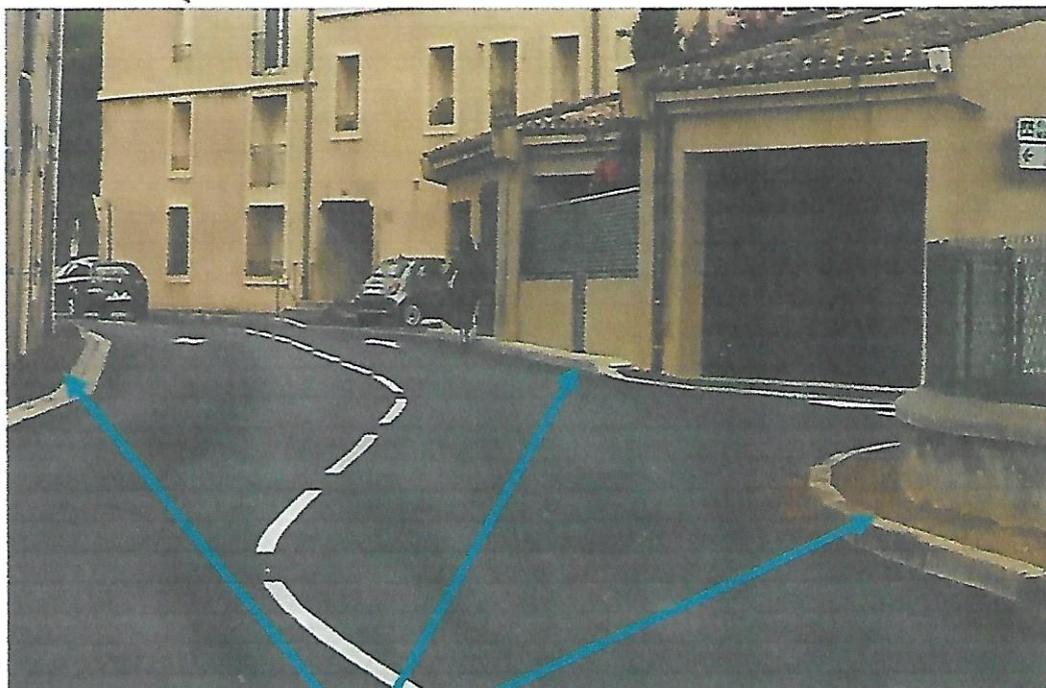


DOSSIER PHOTOS REALISE PAR L'ASSOCIATION CARCA'VELO
INCIDENCE DES TRAVAUX REALISES RUE DUJARDIN BEAUMETZ

1) Etat initial (photos extraites de Google street wiew , décembre 2022)



2) Travaux constatés (photos Carca'vélo 21/06/2024)



Mise à double sens et réduction des trottoirs des 2 côtés



3) Comparaison et constat (photos avec prise de vue comparable)



photos google street wiew, décembre 2022



09 juillet 2024

1 **Numéro de l'objet**
3A 001 295 5472 9



2 **Destinataire**
MAIRIE DE CARCASSONNE
CS 10001
32 RUE AIME RAMOND
11835 CARCASSONNE CEDEX 9

3 **Expéditeur**
ASSOCIATION CARCAVELO
9 BD MARCOU
CO MOBIUS
11000 CARCASSONNE

4 **Données de dépôt**
Date de dépôt: 19/07/2024
Site de dépôt: A01656
Niveau de garantie: RI
Prix: 7,48 €

5 **Code de vérification**
Vous pouvez vérifier l'authenticité de cette preuve de dépôt sur le site <https://www.la-poste.fr/produits-services> avec le code de vérification ci-dessous
13BC-77VQ-39MM

Les avantages du service de suivi:
Vous pouvez connaître à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès directs à l'information de distribution:
- SMS : envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35€ TTC - Prix d'un SMS)
- Sur internet : www.la-poste.fr (consultation gratuite hors code de connexion)
- Par téléphone :
- pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
- pour les professionnels, composer le 3634 (0,30€ TTC/min à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.la-poste.fr/produits-services/lettre-recommandee-en-ligne.
Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire en cas de réclamation.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.la-poste.fr.



Expéditeur de la Lettre recommandée
ASSOCIATION CARCAVELO
9 BD MARCOU CO MOBIUS
11000 CARCASSONNE

Lettre Recommandée AVIS DE RÉCEPTION

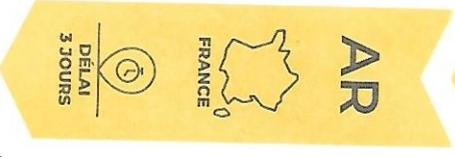
Ref

Présentée, avisée le : 22/07/2024

Distribuée le : 22/07/2024

Nom du destinataire ou de son mandataire : **MAIRIE**

Signature du destinataire ou de son mandataire :



Pièce d'identité présentée : autres
Identifiant facteur : CE3EVEINDIWJQIMDctmJUMDc6MT
Y6MZQUOTQWV9=

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire
ou de son mandataire a été vérifiée



Numéro de la LR :
AR 3A00129554729

SD : 87000935256192H



Destinataire de la Lettre recommandée
MAIRIE DE CARCASSONNE

CS 10001
32 RUE AIME RAMOND
11835 CARCASSONNE CEDEX 9

A distribuer à l'adresse ci-dessous

ASSOCIATION CARCAVELO

9 BD MARCOU
CO MOBIUS
11000 CARCASSONNE